Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 11 (1903)

Heft: 10

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

non obstant diverses admonitions consiliaires, consistoriales et particulières, et qu'au lieu d'advancer, on voit son fonds grandement diminué.

pour rendre raison de sa conduitte et ayant remarqué qu'il ne profitait pas des grands avances qu'on luy a fait, au contraire une diminution considérable dans le fonds, on auroit eu sujet de prendre des mesures fascheuses contre sa personne, mais charitablement en considération qu'il est réfugié et qu'il a promis de réparer ses deffauts à l'advenir, et veu aussy que les apprentifs qu'on luy a confiés seroient négligés, n'ayant parachevé le terme de leur apprentissage, on a fait prix avec Mr Albert Paccotton pour le nourrir et luy fournir une chambre pendant quelque temps jusques à ce qu'il ait appresté toute la marchandise qui reste à accommoder, sur lequel le dit Sr Paccotton aura l'œil et ne lui confiera qu'environ cinq à six paires de bas par jour, pour lequel entretien, ensemble pour la lumière et la dite Chambre, a esté accordé de luy payer six batz par jour.

(A suivre).

Eug. Mottaz.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

- ** L'assemblée générale annuelle de la Société suisse de numismatique a eu lieu le 12 septembre, à St-Gall. Des rapports ont été présentés par MM. Gronauer, sur les médailles monnayées, et Haas, de Lucerne, sur le lavage de l'or dans le canton de Lucerne. L'assemblée a désigné Fribourg comme lieu de la prochaine réunion.
- La Société générale d'histoire suisse et la Société pour la conservation des monuments historiques ont tenu leur réunion annuelle à Fribourg.

Elle a débuté mercredi 23 septembre par une séance dans laquelle le professeur Zemp, de l'Université de Fribourg, a fait une conférence sur l'art à Fribourg, au moyen âge.

Après une visite au Musée historique cantonal, à la Bibliothèque cantonale et à l'Exposition du *Fribourg artistique*, il y a eu, le 24 septembre, assemblée générale publique, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Meyerde Knonau, qui a prononcé le discours d'ouverture. M. le professeur D^r Albert Büchi, président de la Société fribourgeoise allemande d'histoire, a présenté un travail intitulé: *Les chroniques et* les chroniqueurs de Fribourg au XVe siècle. Ensuite, M. Max de Diesbach a parlé de Louis d'Affry, landammann de la Suisse et de la Diète de 1803.

A une heure, dîner de 120 couverts, suivi d'une course archéologique à la Maigrange.

La réunion de 1904 aura lieu à St-Gall.

- * La Société suisse d'héraldique tiendra sa douzième assemblée générale à Soleure, le 3 octobre. A l'ordre du jour figure l'élection des organes de la société pour une nouvelle période triennale. Une exposition spéciale d'objets héraldiques fait partie du programme.
- ** Le mercredi 22 juillet les membres vaudois de la Société suisse d'héraldique, auxquels s'étaient joints quelques amis de Neuchâtel et de Genève, ont tenu leurs assises d'été à Grandson. Au nombre d'une quinzaine environ, ils ont siégé dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, local bien digne d'inspirer les amis du blason par ses nombreux panneaux aux armes des baillis fribourgeois et bernois qui ont régi le bailliage mixte de Grandson jusqu'en 1798.
- M. André Kohler, professeur, entretient d'abord l'assemblée de la modification apportée par Claude de Villarzel aux armes de sa famille. Ce peintre vaudois des premières années du XVII^e siècle, a voulu, par l'adjonction au blason primitif des trois petits écus chers aux artistes, perpétuer le souvenir de la vocation qu'il exerçait. Ces armes modifiées se voient sur un tableau appartenant au Musée Jénisch à Vevev.
- M. F. Dubois, assistant au service des monuments historiques, fait ensuite une communication relative au sceau des Cordeliers de Grandson; il en a retrouvé l'empreinte sur une cloche de l'ancien couvent, laquelle fut transportée à Fribourg lors de la Réformation.

Puis M. Ruchet, pasteur, nous lit le procès-verbal d'une séance de la municipalité d'Yverdon où celle-ci a fixé officiellement les armes de la ville, qui offraient des variantes nombreuses. A ce propos, M. Veyrassat, avocat, voudrait que d'autres communes suivissent cet exemple; on pourrait aussi engager celles qui n'ont pas encore d'armoiries à s'en donner; sur quoi M. le colonel J. de Pury, de Neuchâtel, recommande à ses collègues vaudois la plus grande circonspection, afin d'éviter les regrettables errements héraldiques qui se sont produits dans son canton à l'occasion du décret de 1888.

M. Victor Bourgeois présente ensuite le moulage d'une sculpture

— aux armes de la ville de Grandson — qui orne le porche de l'église de Giez. Cette église fut la paroissiale de Grandson jusqu'en 1438, moment où les gens de la ville obtinrent que des fonts baptismaux fussent placés dans l'église du prieuré des bénédictins.

Citons enfin une notice lue par M. F. Dubois sur Nicolas de Diessbach; ce fut l'avant dernier prieur des religieux précités. Ses armes se voient encore à l'église sur le pilier vis-à-vis de la chaire et sous le dais de celle-ci.

La séance étant levée, M. G. de Blonay, propriétaire actuel du château, en fait aimablement les honneurs à ses collègues et leur offre une collation sous les arbres de l'antique cour d'honneur. Une visite à l'ancienne église de St-Jean restaurée termine cette journée dont la réussite est due surtout au talent d'organisation de notre ami Dubois.

A. K.

** L'Association du Vieux Lausanne, constituée le 6 février 1902, dans le but de rechercher et de recueillir tout ce qui concerne le passé de Lausanne au point de vue archéologique ou historique, en vue d'enrichir le Musée municipal du Vieux Lausanne fondé en 1898, a eu le 30 juillet, sous la présidence de M. le Dr David, municipal, sa première assemblée générale. Celle-ci a approuvé la gestion et les comptes; réélu par acclamation la série sortante des membres du comité (MM. B. Dumur, P. Vionnet, Paul Vulliet et E. Dutoit). Les recettes ont atteint 3475 fr. 65, les dépenses 2962 fr. 80. Il y a 31 membres à vie (cotisation unique de 50 francs) et 208 membres ordinaires (à 3 fr. par an).

Dans la séance qui a précédé l'assemblée, le comité a voté un subside de 400 fr. au comité de la restauration de la Tour de l'Ale, restauration qui vient d'être achevée d'une façon fort intéressante. On s'est efforcé de lui rendre et de lui laisser son caractère de tour de défense du XIIIe ou XIVe siècle. Il faudrait encore pouvoir la meubler d'armes et d'un mobilier du temps. La restauration a coûté 1250 fr., dont 1122 fr. couverts par des subsides. Chacun peut maintenant se convaincre combien on a été bien inspiré en conservant ce monument remarquable, témoin du moyen âge.

Le comité a décidé l'acquisition de toute une série de remarquables photographies documentaires.

C'est ainsi que le Musée municipal du Vieux Lausanne s'enrichit chaque jour de pièces intéressantes.

** A signaler la Notice historique sur le vignoble de la Neuveville, de M. le D^r Türler, archiviste cantonal à Berne.